



**Municipalité
de Saint-Amable**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMABLE
MRC DE MARGUERITE D'YOUVILLE**

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DU RÈGLEMENT 665-11

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée:

QUE le conseil municipal a adopté le 7 juin 2011 le règlement numéro 665-11, intitulé: «Règlement amendant le règlement de zonage numéro 647-10 afin de créer la zone résidentielle multifamiliale haute densité RMH-5, à même la zone commerce habitation Ch-7, et afin de hausser à 16 le nombre de logements compris dans la classe d'usage résidentielle multifamiliale haute densité (RMH)».

Que ce règlement a reçu un certificat de conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Marguerite d'Youville le 10 juin 2011.

Qu'une copie de ce règlement est déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance;

DONNÉ À SAINT-AMABLE, CE 12 juillet 2011

Secrétaire-trésorière adjointe